



## Haut-Poitou rouge

Vin tranquille

### LE PRODUIT

L'AOP Haut-Poitou désigne des vins blancs, rosés et rouges produits sur les sommets des buttes et des coteaux situés au nord-ouest de Poitiers. Généralement prêts à boire dès leur jeune âge, ces vins peuvent parfois se conserver et gagner en complexité.

### ARÔMES ET SAVEURS

Issus du cépage sauvignon, les vins blancs sont orientés vers la fraîcheur. Ils offrent un bouquet d'agrumes et de fleurs blanches. □ Les vins rouges, élaborés principalement à partir du cépage cabernet franc, se distinguent par leur élégance. Leur nez évoque les petits fruits rouges, la griotte et des notes épicées. □ Les vins rosés proviennent d'assemblage. Leurs arômes intenses rappellent les fruits bien mûrs.

## UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

Le vignoble de l'appellation est implanté au nord-ouest du département de la Vienne et sur une commune du département voisin des Deux-Sèvres. Bien que situé en région Nouvelle-Aquitaine, il est rattaché à la zone viticole du Val de Loire. Dans un paysage ouvert, où les grandes cultures dominent, le vignoble du Haut-Poitou s'est regroupé en îlots, implantés sur les hauteurs et les coteaux les mieux exposés.

## UN PRODUIT RECONNU

Héritier d'un passé ancien et vignoble important au Moyen-âge, le Haut-Poitou a connu son plus fort développement à l'époque moderne sous l'action des négociants hollandais qui l'ont exporté dans le monde entier. □ Les vins du Haut-Poitou, officiellement reconnus dès 1970, ont obtenu l'appellation d'origine en 2010, consacrant ainsi les efforts conduits par les opérateurs pour adapter l'encépagement aux potentialités du milieu.

### Le saviez-vous

Les Haut Poitou blancs sont issus du sauvignon blanc mais aussi du Sauvignon gris appelé localement Fié gris : c'est la seule appellation de Loire à pouvoir élaborer des vins issus uniquement de ce raisin.

## Informations techniques

Cahier des charges

Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires

Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

L'aire de production regroupe 49 communes de la Vienne et 2 communes des Deux-Sèvres situées au nord de Poitiers.

Carte

Cliquer sur le lien suivant pour afficher la carte

[Aire géographique](#)

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Syndicat des vins du Haut-Poitou

---

1 bis place de l'Eglise

86170 ST MARTIN-LA-PALLU  
Blaslay

**N°SIRET** : 41133370100026  
**Contact** : BONNEAU Pascale  
**Tél.** : 06 08 81 28 31  
**Mél.** : [vdhp86@orange.fr](mailto:vdhp86@orange.fr)

## Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit INAO Angers

---

16 rue du Clon  
49000 ANGERS

**N°SIRET** : 13000270200384  
**Tél.** : 02 41 87 33 36  
**Mél.** : [INAO-ANGERS@inao.gouv.fr](mailto:INAO-ANGERS@inao.gouv.fr)

## Organismes de contrôle (OC) ASSVAS

---

Siège  
73 rue Plantagenet  
49052 ANGERS CEDEX 02

**N°SIRET** : 33426945300026  
**Contact** : Mauvais Gaelle  
**Tél.** : (33) 02 41 20 09 10  
**Mél.** : [responsable.technique@assvas.com](mailto:responsable.technique@assvas.com)

---

**Source URL:** <https://www.inao.gouv.fr/produit/haut-poitou-rouge-23455>

### List of links present in page

1. <mailto:vdhp86@orange.fr>
2. <mailto:INAO-ANGERS@inao.gouv.fr>
3. <mailto:responsable.technique@assvas.com>